

R	U	R	@	L
N	E	W	S	2

Newsletter pour le REDR Mars 2009



Lutter contre le changement climatique

Le changement climatique est un des grands défis environnementaux auxquels le monde actuel est confronté, avec une augmentation moyenne des températures de surface de la planète de 0,76°C depuis 1850. À la lumière de la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques, organisée à Poznań (Pologne) en décembre 2008, et des propositions récentes de l'UE en matière de politique climatique, ce numéro de Rur@L News sera axé sur le lien entre le changement climatique, d'une part, et le développement rural et l'agriculture, d'autre part.

L'agriculture se trouve face au double défi de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, tout en s'adaptant aux effets possibles du changement climatique. (Voir *LE BESOIN DE SAVOIR*, p. 2.). Le 28 janvier, la Commission européenne a présenté ses propositions sur un nouvel accord mondial pour lutter contre le changement climatique, ainsi que les modalités envisageables pour son financement. Le nouveau pacte devrait être conclu à la Conférence des Nations-Unies qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009. Selon ces propositions, dans le cadre de l'accord de Copenhague, tous les pays en développement, à l'exception des pays les moins développés, devront s'engager à adopter des stratégies de développement à faibles émissions de carbone d'ici 2011. Le secteur agricole, en particulier, est cité parmi ceux dans lesquels les pays devront adopter des mesures d'atténuation.

En effet, selon le rapport pertinent, l'agriculture présente un potentiel important pour l'adoption de mesures d'atténuation, notamment dans les pays en développement, souvent par le biais de l'amélioration de la productivité de la production agricole. De telles pratiques devront être respectueuses des caractéristiques de l'écosystème local ainsi que des eaux, des sols et de la biodiversité. Elles pourraient inclure un passage marginal des systèmes traditionnels d'éle-

vage reposant sur les pâturages vers des systèmes de production hors sol, ainsi que l'amélioration des pratiques de gestion des sols dans les régions de terres cultivées et de pâturage, étant donné que les sols représentent un important réservoir de carbone sur la Terre. L'agriculture peut également contribuer à atténuer le changement climatique en fournissant de la biomasse pour la production d'énergie renouvelable et autres applications industrielles.

Le secteur agricole de l'UE répond déjà au défi du changement climatique, en représentant une part relativement limitée des émissions totales (environ 9%), qui de plus est en baisse. Il existe diverses pratiques de gestion des exploitations agricoles susceptibles de réduire davantage les émissions en-deçà des niveaux actuels. Variant en termes de rentabilité et de fonctionnalité, ces mesures incluent l'optimisation des taux d'application et d'épandage des engrais; la réduction de l'utilisation ou la restauration des sols organiques; et un contrôle amélioré de la gestion du fumier, par exemple en utilisant des couvercles solides pour les bassins de décantation et des systèmes de digestion anaérobie.

La politique agricole commune (PAC) a également un rôle à jouer, avec des mesures déjà en place telles que l'éco-conditionnalité(1) et les aides dé-

(1) Il s'agit de la création d'un lien entre la perception d'aides directes par les agriculteurs et leur conformité à certaines règles qui sont dans l'intérêt de l'ensemble de la société. Ces règles concernent la protection de l'environnement, la sécurité des produits alimentaires, la santé animale, le bien-être des animaux, la santé publique, la santé des plantes et les conditions environnementales. Ce lien se matérialise concrètement dans la possibilité, si les règles ne sont pas respectées, de réduire ou d'annuler des aides directes. Autrement dit, si les agriculteurs ne respectent pas ces règles, ils ne peuvent pas percevoir certaines ou la totalité des *aides directes*. Les spécifications des bonnes conditions agricoles et environnementales sont établies au niveau de chaque État membre. L'éco-conditionnalité s'applique aux agriculteurs recevant des *aides directes*.



European Commission



SOMMAIRE

À LA UNE:	
Lutter contre le changement climatique	1
Point de contact du REDR: en détail	2
Imaginer. Créer. Innover.	3
DES NOUVELLES SUR	4
Adoption du bilan de santé de la PAC	4
Semaine verte internationale 2009	4
Journée de développement rural au Salon International de l'Agriculture	5
ÉVÉNEMENTS	5
POUR EN SAVOIR PLUS	5



Changement climatique et agriculture

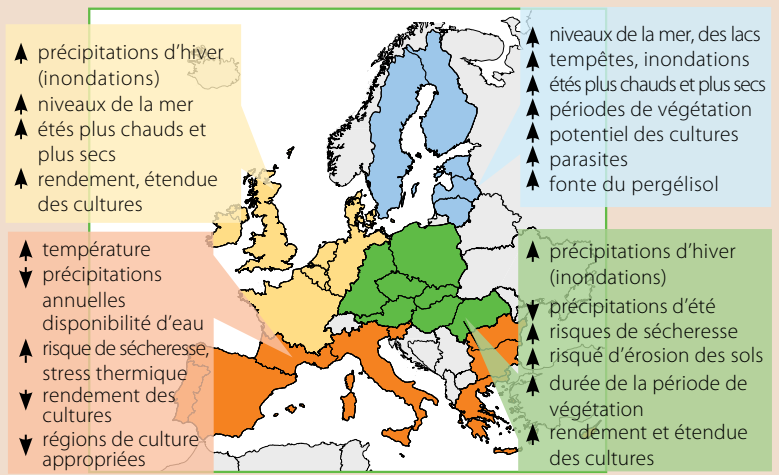
Il n'est pas nécessaire d'être agriculteur pour savoir que les activités agricoles sont fortement influencées par le climat. Une baisse des précipitations annuelles ou saisonnières, une augmentation des vagues de chaleur, des tempêtes et

des inondations soudaines – toutes des conséquences prévues de la hausse des températures de la planète – peuvent affecter de manière significative les activités agricoles, entraînant une variabilité accrue de la production et des prix des aliments.

Le changement climatique devrait faire quelques « gagnants » en raison, par exemple, de la hausse des rendements dans l'Europe du sud. Cependant, il est très probable qu'il existe également des « perdants », notamment dans des régions de basse latitude du monde, où même un léger réchauffement de la planète aura comme effet une réduction des rendements des cultures et déclenchera une plus grande variabilité de ces rendements. Les sécheresses attendues en raison du changement climatique provoqueront davantage de difficultés aux nombreux pays de l'Europe du sud. Il est également probable que le réchauffement de la planète intensifie le risque d'incendies de forêts et d'apparition de parasites.

L'agriculture a également un impact sur le changement climatique, étant une source bien connue de deux gaz à effet de serre – le méthane et l'oxyde nitreux. Toutefois, la contribution de l'UE est limitée et en baisse, avec 9% des émissions totales de gaz à effet de serre de l'UE provenant de l'agriculture (par rapport à 11% en 1990). Entre 1990 et 2006, les émissions agricoles de l'UE-27 ont, en réalité, baissé de 20% en raison de la réduction du nombre de bétail, de l'utilisation plus efficace des engrais et de la meilleure gestion du fumier. De plus, dans l'avenir, une réduction supplémentaire des émissions est prévue.

Impacts prévus du changement climatique dans différentes régions de l'UE



couplées aux exploitations agricoles(2). Dans les décennies à venir, le changement climatique aura également de nombreux effets – positifs et négatifs – sur les activités agricoles, auxquels les agriculteurs devront s'adapter. Les réformes récentes de la PAC ont contribué à mettre en place un cadre pour le développement durable de l'agriculture de l'UE et pour une meilleure gestion des ressources environnementales qui seront un élément essentiel de la stratégie d'adaptation de l'agriculture. Les ajustements futurs de la CAP devront aller dans le sens d'une politique qui tiendra compte des besoins d'adaptation et encouragera des pratiques d'exploitation agricole compatibles avec les nouvelles conditions climatiques.

Plus concrètement, la politique de développement rural offre des occasions de soutenir des actions visant à réduire les émissions agricoles, aider à augmenter le potentiel de la biomasse ainsi qu'à compenser les effets négatifs que le changement climatique pourrait avoir sur les agriculteurs et les économies rurales. En effet, le changement climatique, l'atténuation et l'adaptation constituent déjà des priorités pour la stratégie de développement rural 2007–13. Le récent bilan de santé de la PAC a renforcé l'accent mis sur le changement climatique en tant que nouvel enjeu pour l'agriculture et les régions rurales,

(2) Le découplage, introduit par la réforme de la [politique agricole commune](#) de 2003, est la suppression du lien entre les aides directes et la production. En principe, désormais lorsque les agriculteurs décident ce qu'ils vont produire, ils ne tiennent pas compte du niveau des aides directes qu'ils percevront, étant donné que ces dernières ne sont plus liées à une culture ou à des animaux particuliers.

L'effet global du découplage est d'orienter davantage le secteur agricole vers le marché libre et d'offrir davantage de liberté aux agriculteurs afin qu'ils puissent adapter leur production à la demande du marché.

ainsi que sur la gestion de l'eau et de la biodiversité et la contribution de l'agriculture aux énergies renouvelables. Un financement supplémentaire peut être alloué à des mesures pertinentes, conformément aux modifications des programmes de développement rural que les États membres doivent présenter dans le courant de cette année-ci. Des fonds pour le développement rural ont déjà été utilisés de plusieurs manières en vue de faire face au problème de la pénurie d'eau, par exemple en soutenant des actions visant à économiser l'eau et à investir dans un équipement d'irrigation plus efficace. Le soutien aux services de conseil et de formation peut leur permettre de fournir aux agriculteurs des informations sur les risques climatiques et sur les solutions d'adaptation réalisables, afin de les aider à mieux planifier leurs activités. La vulnérabilité des agriculteurs est liée à leur situation socio-économique et il est essentiel d'encourager une mentalité de changement afin de maintenir leur capacité d'adaptation.

Le développement rural a également un rôle à jouer dans la préservation et l'utilisation durable des ressources génétiques. Le maintien d'une vaste base de ressources génétiques est essentiel au développement de variétés tolérant mieux la chaleur et le stress hydrique. Certaines mesures forestières peuvent également être utilisées pour faire face aux conséquences climatiques, telles que les actions de prévention contre l'apparition de parasites et l'amélioration

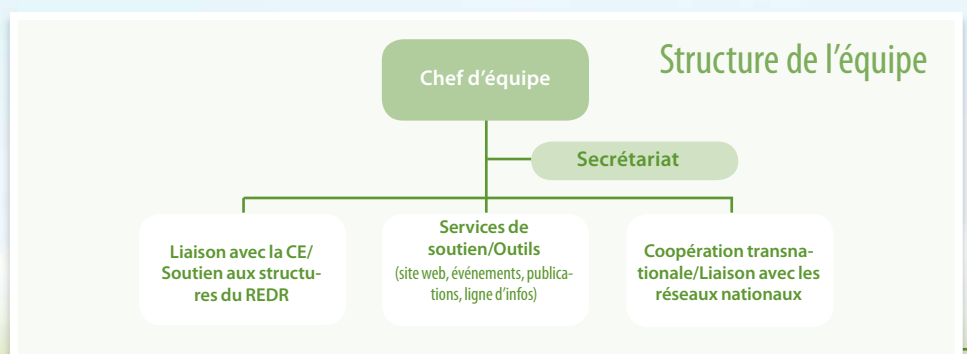
de la capacité d'adaptation des forêts en adaptant la composition des essences.

Pour en savoir plus sur les propositions de la Commission européenne, veuillez consulter le lien suivant: http://ec.europa.eu/environment/climat/future_action.htm.

Point de contact du REDR: en détail

Comme indiqué dans le premier numéro de Rur@l News, l'équipe du point de contact, dont le siège se trouve à Bruxelles (Belgique), est composée de spécialistes dans les domaines de l'agriculture et du développement rural, ainsi que d'experts en communication, de coordinateurs d'événements et de personnel administratif qui coordonne le REDR. À ces personnes s'ajoute une équipe d'experts auxquels le point de contact peut faire appel, par exemple, pour les groupes thématiques et pour des tâches plus spécifiques liées à des services, tels que des séminaires ou des publications.

Avec une équipe composée d'environ 21 membres, le travail du point de contact est organisé autour de trois groupes, parmi lesquels sont répartis les sept services et les trois principaux outils (le site web du REDR et le système d'échanges thématiques, les séminaires et conférences, et les publications). La structure globale de l'équipe est présentée schématiquement ci-dessous.



Les services du point de contact en détail

Secrétariat des structures du REDR + groupes thématiques	Fournir un soutien administratif au comité de coordination, au sous-comité Leader, aux groupes de travail thématiques et aux groupes de travail d'experts. Les tâches comprennent : mobilisation du personnel principal (y compris la sélection d'experts pertinents en fonction du domaine politique), traduction, invitations, documents et contenu experts, procès-verbaux et évaluation des réunions
Soutien à la coopération transnationale	Un <i>Guide européen intégré de coopération transnationale</i> reposera sur les informations recueillies et classifiées par les autorités de gestion, les réseaux ruraux nationaux et les groupes d'action locale de l'UE -27. Le point de contact établira également des bases de données structurées qui faciliteront la coopération transnationale en élaborant un outil de recherche de partenaires et une base de données de projets de coopération transnationale approuvés par les autorités de gestion.
Échange d'informations et coordination avec les réseaux nationaux	Le point de contact contactera et questionnera les réseaux ruraux nationaux en vue d'évaluer leurs besoins en informations. De plus, une série de réunions rurales nationales est prévue offrant l'occasion de discuter des problèmes et des défis communs identifiés et d'aider dans le processus de réseautage et de renforcement des capacités.
Promotion et représentation	Le point de contact soutient et fournit des ressources visant à promouvoir la politique de développement rural au niveau des États membres en participant à des événements, en préparant des supports de contenu et en travaillant avec le Réseau d'évaluation
Ligne d'informations	Ce service comprend la réponse aux questions, l'accueil des visiteurs et l'établissement et la mise à jour des questions fréquentes (FAQ). Les tâches spécifiques comprennent : élaborer un service connecté assurant un niveau de réponse compétent, fournir un système d'accueil des visiteurs et une foire aux questions sur internet.
Soutien à l'analyse de programmes et à l'élaboration d'indicateurs de suivi	L'identification d'erreurs dans le cadre des indicateurs de suivi, l'échange de données entre les parties prenantes, et l'analyse/le résumé des données des programmes sont des composantes essentielles de cette activité.
Base de données de bonnes pratiques	Elle sera établie par le biais de la sélection d'un ensemble de critères communs de sélection, la création d'une base de données de bonnes pratiques et la publication de fiches de données de bonnes pratiques
Séminaires et conférences	Des séminaires et des conférences sont organisés afin d'aborder des sujets considérés représenter un intérêt et une importance stratégiques pour le fonctionnement du REDR et des parties prenantes rurales. Bien que la participation soit restreinte, les résultats sont cependant généralement rendus disponibles au grand public.
Publications	Les publications comprennent la présente newsletter Rur@l news et la revue périodique du REDR, cette dernière étant publiée trois fois par an et présentant une série d'articles d'information traitant des aspects du développement rural et visant un large éventail de parties prenantes rurales. D'autres publications concernent des bonnes pratiques et des publications thématiques liées aux résultats des groupes de travail thématiques

Une mission principale du point de contact est de développer le site web du REDR, qui devrait être mis en ligne au cours du premier trimestre de 2009. Au début, les utilisateurs auront accès à des informations de base, présentées en anglais.

Dans un avenir proche, il contiendra une multitude d'informations et de fonctions interactives pour les utilisateurs. Ces fonctions incluront un annuaire avec les coordonnées des personnes - contact d'organisations, des informations sur les États membres individuels (programmes, rapports annuels), des documents des autorités de gestion, toutes les publications imprimées ou électroniques du REDR, un centre de ressources et une librairie, et des informations sur les réseaux ruraux nationaux, l'approche Leader et le Réseau européen d'évaluation. Le calendrier contiendra une liste des événements et des réunions dans laquelle les utilisateurs pourront effectuer des recherches d'événements par date et par sujet.

Un des principaux objectifs du REDR - ainsi que de la stratégie de développement rural de l'UE - est donc de rapprocher l'UE et ses citoyens. Tenant compte de cet objectif, le site web comprend un ensemble de fonctions in-

teractives. Notamment, les membres du sous-site à accès restreint *Mon REDR* pourront, par exemple, échanger des idées, des connaissances et des documents à travers les plateformes d'« Échange » et le réseau thématique électronique, afficher des projets de développement rural pour lesquels ils recherchent des partenaires et éditer des informations sur les groupes d'action locale.

Pour en savoir plus sur le point de contact cliquez [ici](#).

Imaginer. Créer. Innover.

2009 est l'année européenne de la créativité et de l'innovation. Son but est de sensibiliser le public quant à l'importance de la créativité et de l'innovation pour le développement personnel, social et économique, de diffuser les bonnes pratiques, de stimuler l'éducation et la recherche et de promouvoir le débat politique et l'élaboration de politiques. En effet, se référant à la crise économique actuelle, M. Jan Figel', membre de la Commission européenne chargé de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse, a indiqué lors de son discours de lancement de l'année, le 8 janvier : « Nous ne sa-

vons pas quelle sera la durée de cette crise ou sa profondeur. Mais quand elle arrivera à sa fin, ceux qui auront investi en créativité et en innovation se trouveront bien au dessous du lot ».

L'innovation est considérée comme un facteur essentiel pour la réussite de la stratégie de l'UE pour le développement rural pour la période 2007-13: notamment, la promotion de l'innovation est cruciale, par exemple, pour améliorer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture (axe 1). Dans le cadre de cet axe, une série de mesures ciblera le capital humain et physique dans les secteurs de l'agriculture, des produits alimentaires et de la sylviculture (promotion du transfert de connaissances et de l'innovation), ainsi que la production de qualité. L'axe 4, fondé sur l'expérience Leader, introduit également des possibilités de gouvernance innovante au moyen d'approches locales du développement rural du bas vers le haut. Les orientations stratégiques invitent les secteurs de l'agriculture et de l'alimentaire à saisir les occasions offertes par les nouvelles approches, les technologies et l'innovation pour répondre à l'évolution de la demande des marchés tant en Europe que dans le monde entier. Surtout, les investissements dans les

ressources clés du capital humain permettront aux zones rurales et au secteur agroalimentaire d'envisager l'avenir avec confiance.

De plus, conformément aux orientations stratégiques, la politique de développement rural doit aider les zones rurales à atteindre ces objectifs à travers une approche plus stratégique en matière de compétitivité, de création d'emplois et d'innovation dans les zones rurales ainsi qu'une meilleure gouvernance quant à la mise en œuvre des programmes. Il y a lieu de mettre davantage l'accent sur les investissements prospectifs dans les personnes, le savoir-faire et le capital dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture, sur les nouvelles façons de fournir des services environnementaux bénéfiques pour tous et sur la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité grâce à la diversification, en particulier pour les femmes et les jeunes. En aidant les zones rurales de l'UE à réaliser leur potentiel en tant que régions plus attrayantes pour l'investissement, l'emploi et la vie, la politique de développement rural peut apporter sa

contribution au développement durable du territoire européen.

L'année de la créativité et de l'innovation sera marquée d'une série d'événements, y compris une grande conférence sur la contribution des programmes de financement de l'UE à la créativité et à l'innovation, qui sera tenue en mars. De plus, une série de six débats publics sera organisée sur des sujets-clés relatifs à la créativité et à l'innovation à partir de février en vue de fournir une plateforme pour la réflexion et l'échange d'idées susceptibles de contribuer au débat politique sur la créativité et l'innovation. Les débats couvriront des questions telles que le secteur public, l'éducation, la société des connaissances et le développement durable. Avec la Direction Générale Agriculture et développement rural parmi les organes impliqués, le but de *Rur@I News* au cours de la prochaine année sera de présenter tous les événements de développement rural encourageant une telle approche créative.

Pour en savoir plus sur l'année de la créativité et de l'innovation, veuillez consulter l'adresse suivante : <http://create2009.europa.eu>.

Si vous désirez nous informer d'un événement, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : newsletter@enrd.eu.

Les orientations stratégiques sont disponibles à l'adresse suivante : <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32006D0144:FR:NOT>.



Adoption du bilan de santé de la PAC

EN http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/agricult/105388.pdf
http://ec.europa.eu/agriculture/healthcheck/index_en.htm

Le paquet de mesures du bilan de santé de la PAC a été adopté à la majorité qualifiée lors de la première réunion du Conseil des ministres de l'agriculture et de la pêche tenu le 19-20 janvier. Comme indiqué au premier numéro de *Rur@I News*, ce paquet de mesures met en œuvre certains ajustements importants de la PAC en vue de la rendre plus orientée vers le marché et plus capable de répondre aux nouveaux défis auxquels est confrontée l'agriculture. Les mesures incluses au paquet comprennent entre autres :

- 3 milliards EUR pour les nouveaux défis face auxquels se trouve l'agriculture, montant financé à travers la modulation des aides directes
- découplage supplémentaire des aides directes, permettant aux agriculteurs de mieux répondre aux signaux du marché
- « atterrissage en douceur » pour le secteur laitier, lorsque le régime des quotas laitiers expirera en 2015
- la possibilité de mieux cibler le soutien aux secteurs agricoles en difficulté.

Semaine verte internationale 2009

EN <http://www.forumgreenweek.com/>

Le 15 janvier, Mme Mariann Fischer-Boel, membre de la Commission européenne chargé de l'agriculture et du développement rural, a prononcé le discours d'ouverture au Forum international de la semaine verte 2009 à Berlin (Allemagne). Dans son discours, Mme Fischer-Boel a retracé les succès de 2008; elle a notamment fait référence au bilan de santé de la PAC et aux réactions des agriculteurs allemands. En effet, elle a réitéré sa confiance dans le bilan de santé, en indiquant que les « agriculteurs disposeront de davantage de liberté pour répondre aux signaux du marché ; nous avons créé un filet de sécurité approprié pour les agriculteurs ; et nous avons aidé les agriculteurs en vue de leur permettre d'affronter plus facilement les nouveaux défis qui peuvent constituer une menace ». De plus, elle a cité l'initiative sur la qualité, la simplification de la PAC, la culture énergétique et l'agriculture en montagne comme principaux secteurs d'action pour la DG Agriculture et développement rural en 2009. Organisée du 15 au 19 janvier, la semaine verte comprenait un ensemble d'événements, y compris la conférence internationale des ministres de l'agriculture et le premier sommet des ministres de l'agriculture de Berlin. Le thème de cette année était la sécurité alimentaire.

Le discours complet de Mme Fischer-Boel est disponible [ici](#).

Le REDR était également représenté par le point de contact qui a effectué une présentation, en collaboration avec le réseau rural national allemand, sur les activités de réseautage aux niveaux national et européen. Il a été question de projets spécifiques en vue de mettre en relief les bénéfices du réseautage pour toutes les parties prenantes rurales.

Journée de développement rural au Salon International de l'Agriculture

EN http://www.salon-agriculture.com/no_cache/en/home/
FR <http://www.salon-agriculture.com/accueil/>

La Commission a été représentée avec son propre stand au Salon International de l'Agriculture à Paris, qui a été organisé par le Ministère de l'agriculture et de la pêche chaque année.

Pendant un jour, sur ce stand, le réseau européen pour le développement rural a organisé la "journée de développement rural", présentant les activités du EN RD et exemples des bonnes pratiques. Les acteurs ruraux français et autres états membres ont présenté leur projets de coopération transnationale et ont pris part à des discussions publiques. La Direction Générale d'Agriculture et développement rural de la Commission Européenne a contribué au débat sur le réseau de développement rural ensemble avec les autorités nationales et régionales ainsi qu'avec les acteurs ruraux. Il y a également eu lieu une présentation sur le développement rural en France, en collaboration avec le ministre français d'agriculture. Cette occasion a donné l'opportunité de dialogue sur les avantages, ainsi qu'une meilleure compréhension des visiteurs, de la coopération au niveau européen.

Événements

Changement climatique: risques, défis et décisions mondiaux

EN www.conference-agsap.org/Programme.htm
10-12 mars 2009

Copenhague, Danemark

Le but principal de ce congrès est de proposer une synthèse des connaissances scientifiques existantes ou émergentes nécessaires en vue d'adopter des décisions sociétales intelligentes concernant la mise en œuvre de stratégies d'atténuation et d'adaptation en réponse au changement climatique. Le but du congrès est d'identifier et de synthétiser les avancées scientifiques, technologiques et politiques requises en vue d'assurer la durabilité des communautés mondiales au cours des décennies actuelles et à venir. Deux sessions parallèles qui se tiendront le 11 mars seront axées sur le rôle de l'agriculture et des forêts dans l'atténuation du changement climatique.

Évaluation intégrée de l'agriculture et du développement durable (AgSAP)

EN <http://climatecongress.ku.dk/programme/>

10-12 mars 2009

Egmond aan Zee, Pays-Bas

Cette conférence sera composée de sessions plénières et de sessions parallèles, avec du temps pour discuter et interagir en vue de stimuler une conférence animée et d'offrir une occasion de synthèse. Des présentations d'affiches et des démonstrations de logiciels auront également lieu, intégrées dans le cadre des sessions et des discussions avec de brèves introductions. Les sessions plénières aborderont, par exemple, l'agriculture et le développement durable ainsi que l'évaluation de la politique agricole et de l'innovation.

L'avenir des terres rurales et de l'eau dans l'Angleterre du nord

EN www.relu.ac.uk/events/

12 mars 2009

York, Royaume-Uni

Relu organisera ce séminaire d'une journée en partenariat avec le réseau rural du nord. Le séminaire présente un intérêt particulier pour les agences de développement local, les entreprises rurales, les autorités locales et autres organes publics et le secteur bénévole, ainsi que les chercheurs académiques. La recherche et son application à la politique d'affectation des sols ruraux, l'aménagement des espaces ruraux et deux études de cas locaux feront partie des sujets à l'ordre du jour.

Politique de qualité

EN www.mze.cz/en/Outside.aspx?ch=1&cl=40
12-13 mars 2009

Prague, République tchèque

La conférence sera organisée sous les auspices de M. Petr Gandalovic, ministre de l'agriculture, et de Mme Mariann Fischer Boel, membre de la Commission européenne chargé de l'agriculture et du développement rural. Les thèmes de la table ronde principale et des trois ateliers parallèles (exigences de production des produits agricoles et normes de commercialisation, programmes de qualité et de certification de l'UE, et agriculture écologique) reposent sur le Livre vert de la Commission européenne publié en octobre 2008. Des ministres de l'agriculture des États membres de l'UE et des représentants des ministères, des représentants de l'UE et de la Chambre de l'industrie alimentaire de la République tchèque ainsi que des spécialistes du domaine de la qualité des produits agricoles assisteront à la conférence.

Conférence internationale Leader en Finlande

EN <http://www.maaseutu.fi/lapland>

17-19 mars 2009

Lapland, Finlande

L'unité du réseau rural de Finlande et des groupes Leader finlandais organisent cette conférence Leader, les principaux groupes-cibles du séminaire étant les groupes d'action Leader et les réseaux ruraux nationaux. Le but de la réunion est d'établir des réseaux européens Leader, de trouver des partenaires pour des projets et d'élaborer des projets transnationaux. Les sessions examineront le rôle du programme Leader pour l'espace rural européen, les zones rurales éloignées et les projets Leader transnationaux, et comment procéder en vue d'élaborer des projets transnationaux.

ROOTS 2009

EN http://www.rics.org/Knowledgezone/Researchandreports/roots2009_f_151008.htm

23-24 mars 2009

Cambridge, Royaume-Uni

ROOTS – la conférence de recherche rurale organisée par l'Institut royal britannique des experts agréés, RICS – comprendra un ensemble de documents présentés par des représentants de l'industrie, du monde universitaire et de gouvernements de plusieurs pays d'Europe et d'ailleurs. L'allocution centrale du 23 mars sera axée sur les scénarios relatifs à la gestion de l'espace rural, tandis que le reste de la journée sera consacré au soutien de l'économie rurale de la part des institutions et des agences, aux modèles de changement et au cadre juridique de la gestion de l'espace rural. Au cours de la seconde journée seront discutés un aperçu général des fondements sociaux et culturels de la gestion de l'espace rural ainsi que le financement et les investissements dans l'économie rurale.

POUR EN SAVOIR PLUS

POUR EN SAVOIR PLUS

Politique de développement rural UE 2007-13
http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_fr.htm

Direction Générale Agriculture et Développement rural
http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm

Le Réseau européen d'évaluation
http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/eval/network/index_fr.htm

RUR@L NEWS Contributions/Événement

N'oubliez pas de nous informer sur vos activités en matière de développement rural dans votre région. Veuillez envoyer vos commentaires à newsletter@enrd.eu

Abonnements

Vous pouvez souscrire ou annuler un abonnement pour vous-même ou pour quelqu'un que vous connaissez et modifier vos coordonnées en nous envoyant un e-mail à l'adresse suivante : newsletter@enrd.eu

Contactez le Contact Point

Si vous souhaitez contacter le EN RD Contact Point, veuillez noter les coordonnées suivantes :

Téléphone: 00 32 2 235 2020

Télécopie: 00 32 2 280 04 38

Email: info@enrd.eu

ISSN 1831-4872



9 771831 487001

05